



Conseil économique et social

Distr. générale
29 avril 2016
Français
Original : anglais

Session de 2016

11-20 juillet 2016

Point 6 de l'ordre du jour

Forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices du Conseil économique et social

Rapport d'activité sur le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables

Note du Secrétaire général

Résumé

Le Secrétaire général transmet le rapport d'activité sur le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, établi par le Programme des Nations Unies pour l'environnement en application des résolutions 67/203, 68/210, 69/214 et 70/201 de l'Assemblée générale. Le présent rapport vise à rendre compte aux États membres et aux parties prenantes des activités du Cadre et des faits nouveaux, en mettant en évidence les principaux résultats, défis et opportunités. Le rapport est soumis par l'intermédiaire du Conseil à l'examen du Forum politique de haut niveau pour le développement durable qui se tiendra en 2016.



I. Généralités

1. Dans un monde qui devrait compter 9,5 milliards d'habitants d'ici à 2050 et où près de 1,2 milliard de personnes se trouvent actuellement en situation de pauvreté et de dénuement extrêmes, le passage à des modes de consommation et de production durables est désormais indispensable pour ne laisser personne de côté dans la transition vers le développement durable.

2. Reconnue depuis 2002 par la communauté internationale à la fois comme l'un des objectifs principaux du développement durable et comme condition nécessaire à sa réalisation, cette transition constitue un élément clef du nouveau Programme de développement durable à l'horizon 2030.

3. Adopté en 2012 à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables est un mécanisme mondial destiné à renforcer la coopération internationale et à accélérer l'instauration de modes de consommation et de production durables dans tous les pays. Il vise à favoriser les actions collectives efficaces au moyen de programmes et de partenariats multipartites, à appuyer l'élaboration et la transposition à plus grande échelle des politiques et initiatives relatives aux modes de consommation et de production durables à tous les niveaux qui ont été couronnées de succès, à encourager l'échange de connaissances et de données d'expérience et à permettre aux pays en développement d'accéder plus facilement aux ressources techniques et financières.

4. Les programmes du Cadre décennal constituent des plateformes de collaboration ouvertes à tous au moyen desquelles les parties prenantes de tous les secteurs de la société et de toutes les régions du monde peuvent travailler ensemble de manière systématique pour atteindre les objectifs collectifs et contribuer à la réalisation des grands objectifs du Cadre. Pragmatiques et non exclusifs, les programmes visent à : renforcer les synergies et la coopération en regroupant les informations éparses intéressant les modes de consommation et de production durables, grâce aux initiatives, aux partenaires et aux réseaux existants; appliquer à plus grande échelle et reproduire les meilleures pratiques et les politiques efficaces concernant les modes de consommation et de production durables; et élaborer et appuyer de nouveaux projets et activités touchant aux modes de consommation et de production durables propres à répondre aux priorités et aux besoins régionaux et nationaux à mesure qu'ils apparaissent. Ce Cadre comprend actuellement six programmes.

5. Un conseil intergouvernemental a été mis en place, avec un mandat de deux ans, afin d'orienter la mise en œuvre du Cadre. Son premier mandat a expiré le 16 septembre 2015 et les groupes régionaux des Nations Unies ont été invités à désigner leurs représentants pour le deuxième. L'Assemblée générale a ensuite confirmé la nouvelle composition du Conseil : Kenya et Nigéria (États d'Afrique), Argentine et Mexique (États d'Amérique latine et des Caraïbes), Indonésie et République de Corée (États d'Asie et du Pacifique), Albanie et Roumanie (États d'Europe orientale) et Allemagne et Turquie (États d'Europe occidentale et autres États).

6. À ce jour, 127 pays ont désigné un point focal national pour le Cadre décennal et des stratégies ou plans de marche ont été élaborés en vue d'appliquer des modes de consommation et de production durables dans plusieurs régions (Afrique,

Amérique Latine et Caraïbes, Asie de l'Ouest et Asie et Pacifique). Plus de 450 institutions représentant un large éventail de parties prenantes, parmi lesquelles des gouvernements, des organismes des Nations Unies, des organisations de la société civile et du secteur privé, participent aux activités relevant du Cadre et de ses six programmes.

7. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) fait office de secrétariat du Cadre décennal.

8. Le présent rapport a été établi par le secrétariat du Cadre décennal au nom du conseil, conformément à la résolution 70/201, dans laquelle l'Assemblée générale a prié le conseil et le secrétariat de présenter au forum politique de haut niveau pour le développement durable, afin qu'il les examine, des rapports actualisés. Il fait suite à un rapport présenté au forum de haut niveau convoqué sous les auspices du Conseil économique et social en 2015 (E/2015/56), qui complétait un premier rapport communiqué au Conseil par le Secrétaire général (E/2014/93).

II. La consommation et la production durables et le Cadre décennal sous l'angle du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable

9. L'adoption des 17 objectifs de développement durable, lors du Sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015 tenu à New York du 25 au 27 septembre 2015, a mis en évidence le rôle intersectoriel des modes de consommation et de production durables et du Cadre décennal en tant qu'éléments clés du programme de développement durable à l'horizon 2030. Ce rôle est également reflété dans les cibles de 13 des 17 objectifs de développement durable, et constitue même un objectif distinct (objectif 12).

10. La cible concernant la mise en œuvre du Cadre décennal, unique en son genre dans tout le Programme 2030, est la première cible fixée par les chefs d'État au titre de l'objectif de développement durable 12, et offre une occasion au Cadre de s'imposer comme mécanisme essentiel à la réalisation du Programme.

11. Au cours de la période considérée, un certain nombre d'activités ont été menées au titre du Cadre décennal afin d'orienter la conception et la mise en œuvre du Programme. Ainsi, la première réunion mondiale des représentants du Cadre s'est tenue les 14 et 15 mai 2015 à New York, consécutivement aux négociations sur le programme de développement pour l'après-2015; les participants ont à cette occasion fortement mis l'accent sur le rôle du Cadre et sur le caractère universel et porteur de changement des modes de consommation et de production durables dans le contexte des objectifs de développement durable.

12. Le secrétariat du Cadre décennal et ses partenaires ont redoublé d'efforts afin d'orienter l'élaboration d'indicateurs concernant la consommation et la production durables dans le contexte des objectifs de développement durable. En mars 2015, le PNUE a publié un document d'analyse s'appuyant sur les contributions d'experts internationaux et les consultations menées en 2014. Un autre rapport, rédigé conjointement par le Ministère chilien de l'environnement et le Bureau de statistique de la Suède, avec l'appui technique du secrétariat du Cadre décennal et

de la Division de statistique, a été établi en vue de préparer d'une part la quarante-septième session de la Commission de statistique, tenue à New York du 8 au 11 mars 2016, ainsi que les débats organisés à cette occasion concernant les données et les indicateurs, et d'autre part les réunions du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement. Ce rapport présente une proposition destinée à faciliter le suivi des cibles des objectifs de développement durable associées aux modes de consommation et de production durables grâce au Système de comptabilité environnementale et économique, qui permet de mettre en rapport des données relevant des domaines de l'environnement et de l'économie. Il y est également suggéré d'élaborer une stratégie de renforcement des capacités visant à aider les pays à suivre et à mesurer les progrès accomplis dans la réalisation de ces objectifs.

III. Bilan des programmes du Cadre décennal

13. En 2015-2016, une grande priorité a été accordée à l'appui au perfectionnement et à l'exécution des six programmes sectoriels et thématiques du Cadre décennal. Cela a nécessité de lancer ou d'élaborer deux programmes sur l'aménagement et la construction durables et sur la viabilité des systèmes alimentaires, en sus des quatre programmes déjà engagés, mais aussi de coordonner et de mettre en place tous les programmes du cadre décennal de programmation.

14. L'ensemble des programmes relevant du Cadre décennal bénéficie désormais d'une solide structure de gouvernance, mise en place à l'issue d'un vaste processus consultatif lancé par le secrétariat du Cadre. Cette structure comprend une instance dirigeante (constituée d'une entité directrice et de trois entités codirectrices au maximum), fournissant les ressources humaines et financières nécessaires à la création d'un bureau de coordination spécialisé pour chacun des programmes. Chaque programme est en outre doté d'un comité consultatif multipartite comptant au maximum 25 entités (gouvernements et autres organisations concernées). À ce jour, 21 entités contribuent activement à la direction des six programmes, près de 125 sont représentées dans les comités consultatifs multipartites et plus de 300 autres partenaires participent officiellement aux programmes. Les partenaires de longue date, ainsi que les nouveaux partenaires régionaux, nationaux ou mondiaux, forment aujourd'hui une communauté mondiale plus large de consommation et de production durables, ce qui favorise de nouvelles synergies et capacités d'exécution. D'autres partenaires disposés à partager leurs compétences, leurs travaux et leurs outils, et dont les objectifs correspondent à ceux des programmes, peuvent à tout moment s'associer aux entités qui dirigent les programmes pour contribuer à leur mise en œuvre.

15. Pour chaque programme du Cadre décennal, on a clairement défini un ensemble d'objectifs, d'axes de travail et d'activités prioritaires de mise en œuvre autour desquels mobiliser des partenaires. Pour chacun d'entre eux, une large sélection d'activités est en cours d'élaboration : a) la mise en œuvre des priorités et des activités décrites dans les axes de travail; b) les activités déjà mises en place par les partenaires du Cadre décennal dans les programmes afin de répondre à des objectifs particuliers et à des priorités régionales et nationales et de renforcer les capacités des partenaires en matière de consommation et de production durables, le but étant de les appliquer à plus grande échelle et de les reproduire; c) la réalisation de nouveaux projets, y compris ceux sélectionnés à l'issue d'appels à propositions

organisés au titre du fonds d'affectation spéciale du Cadre, et l'élaboration de projets phares pouvant relever d'un ou de plusieurs programmes. En juillet 2015, à Paris, le secrétariat du Cadre décennal a organisé le premier atelier sur l'élaboration de projets phares, rassemblant plus de 60 membres des entités codirigeantes, des comités consultatifs multipartites et partenaires des programmes du Cadre. Diverses parties prenantes se concertent actuellement afin de sélectionner une première série de propositions à présenter aux donateurs.

16. Les travaux ont essentiellement porté sur le fonds d'affectation spéciale du Cadre et ses appels de propositions visant à appuyer la mise en œuvre des programmes dans les pays en développement et les pays en transition. Les activités du fonds d'affectation spéciale sont présentées à la fin du chapitre y relatif.

17. Le bilan de chacun des six programmes est détaillé ci-après, en commençant par les programmes lancés le plus récemment.

A. Systèmes alimentaires durables

18. Le programme des systèmes alimentaires durables, copiloté par la Suisse (Office fédéral de l'agriculture), l'Afrique du Sud (Département du commerce et de l'industrie), Hivos (Pays-Bas) et le Fonds mondial pour la nature, a été lancé à l'occasion d'une réunion organisée par la Suisse et l'Afrique du Sud les 21 et 22 octobre 2015 en marge de l'Expo 2015 de Milan (Italie).

19. Le programme s'appuie sur un comité consultatif multipartite de 23 membres composé d'organismes publics (Argentine, Brésil, Costa Rica, États-Unis d'Amérique, France, Honduras et Pays-Bas), d'organisations de la société civile (Biovision, Institut international du développement durable, Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique et un siège vacant), d'institutions de recherche et d'instituts techniques (Institut allemand du développement, Université hébraïque, Université ouverte de Catalogne et Agence nationale italienne pour les nouvelles technologies, l'énergie et l'environnement), d'organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales (Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et Comité permanent de la nutrition de l'ONU) et d'acteurs du secteur privé (Barilla, FoodDrinkEurope, Nestlé et Smaackmakers).

20. En 2015, les activités ont été principalement axées sur l'élaboration du programme et ses priorités. Une consultation publique sur le projet de note de cadrage a eu lieu en mars et avril 2015. Pour garantir la participation du plus grand nombre de parties prenantes, elle a été conduite par l'intermédiaire du Forum global de la FAO sur la sécurité alimentaire et la nutrition¹, et à travers les filières et les réseaux du Cadre décennal.

21. La réunion de lancement et première réunion-rencontre du comité consultatif multipartite qui s'est tenue en octobre 2015 a été consacrée à la mise en place de la gouvernance du programme, l'adoption du descriptif de programme et l'examen des activités prioritaires initiales au titre de quatre axes de travail.

¹ Voir www.fao.org/fsnforum/fr/forum/discussions/sustainable-food-systems.

22. Le programme a adopté ses quatre axes de travail : a) sensibilisation à la nécessité d'adopter des modes de consommation et de production durables dans les systèmes alimentaires; b) création de conditions propices aux systèmes alimentaires durables; c) accès élargi aux connaissances, informations et outils concrets et promotion de leur application pour intégrer la consommation et la production durables dans les systèmes alimentaires; et d) renforcement de la collaboration entre les parties prenantes dans les systèmes alimentaires pour accroître la performance du secteur de l'alimentation en matière de modes de consommation et de production durables. Trois à cinq sous-régions ont également été désignées pour chaque axe de travail.

B. Aménagement et construction durables

23. Le programme Aménagement et construction durables piloté par la Finlande et copiloté par le Conseil mondial pour une construction verte, l'Université RMIT de Melbourne (Australie) et le PNUE a été lancé le 20 avril 2015 à la vingt-cinquième session du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat).

24. Le programme s'appuie sur un comité consultatif multipartite de 19 membres composé d'organismes publics de différents pays (Afrique du Sud, Argentine, France, Malaisie et Singapour), d'organisations de la société civile (Southeast Energy Efficiency Alliance (États-Unis), Energy and Resources Institute (Inde), BioRegional Development Group (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), Development Alternatives (Inde), Fonds mondial pour la nature, Royal Institution of Chartered Surveyors, initiative Bâtiments durables et climat du PNUE), d'institutions de recherche et d'instituts techniques [Université Tsinghua (Chine), École polytechnique de Turin (Italie), Énergies 2050 (France)], d'organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales (ONU-Habitat, Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets) et d'acteurs du secteur privé (Conseil mondial des entreprises pour le développement durable et Skanska AB).

25. L'objectif général du programme est de réaliser d'ici à 2030 « une situation où toutes les parties prenantes impliquées dans la planification, la mise en service, la conception, la construction et la déconstruction, la gestion et l'aménagement ont une compréhension commune des principes de l'aménagement durable et les connaissances, les ressources et les incitations nécessaires à sa création, son maintien et ses structures, où il est possible de vivre et de travailler dans de bonnes conditions, qui utilisent l'énergie, l'eau, la terre et autres ressources essentielles de manière durable, respectant les limites environnementales et n'ayant pas un grand impact négatif sur le monde naturel, tout en soutenant le développement social et économique »².

26. En 2015, les activités du programme ont été axées sur l'élaboration d'un plan de travail pour 2015-2016, la conception et l'élaboration de projets de mise en

² Voir le descriptif du programme Aménagement et construction durables, disponible à l'adresse suivante : <http://www.unep.org/10yfp/Portals/50150/10YFP%20SPP/Programmes%20template/SBC%20template.pdf>.

œuvre conformément au plan de travail, la sensibilisation de diverses parties prenantes au programme et la participation active des partenaires.

27. À la première réunion du comité consultatif multipartite, tenue à Helsinki en septembre 2015, le plan de travail pour 2015-2016 a été approuvé et les objectifs et étapes à atteindre ont été fixés.

28. Le plan de travail compte cinq axes : a) l'établissement, la promotion et la facilitation de conditions favorables aux politiques de construction durable; b) l'appui et la promotion de l'habitat durable, y compris des logements sociaux abordables; c) l'amélioration de la durabilité dans la chaîne d'approvisionnement du bâtiment; d) la réduction de l'impact du changement climatique et la climato-résilience renforcée du secteur du bâtiment et de la construction; et e) l'échange des connaissances, la pédagogie et la sensibilisation (axe intersectoriel).

29. Une série d'outils de communication ont été développés en 2015, dont des brochures en anglais et en français, un dépliant et des banderoles pour la première Journée du bâtiment célébrée à l'occasion de la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et le site Web du programme sur le Portail mondial de la consommation et de la production durables, y compris une vidéo et le réseau intranet.

30. En 2015, le programme s'est employé à élaborer des projets de grande et de moyenne envergure. Les membres du comité consultatif se concertent actuellement sur l'élaboration des projets phares, et le Fonds d'affectation spécial du Cadre décennal a lancé en décembre 2015 un appel à propositions de projet, dont trois vont bientôt être présentées.

31. En 2015, le programme a conduit les activités de sensibilisation suivantes : un exposé liminaire à un colloque commun de l'initiative Bâtiments durables et climat du PNUE et de l'Initiative mondiale pour des villes économes en ressources, à Nice (France) en juin; la diffusion d'informations sur le programme au congrès du Conseil mondial pour une construction verte, à Hong Kong en juin, à la réunion régionale du Cadre décennal au Kazakhstan en octobre, et à la cinquième conférence sur les environnements bâtis durables intelligents en Afrique du Sud en décembre; une table ronde à l'occasion de la Journée du bâtiment à la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à Paris en décembre; et le lancement de l'appel à propositions de projet du Fonds d'affectation spéciale pendant la Journée du bâtiment.

C. Modes de vie durables et éducation

32. Le programme Modes de vie durables et éducation copiloté par le Ministère japonais de l'environnement, le Gouvernement suédois et le Fonds mondial pour la nature a été lancé vers la fin de 2014. La Suède et le Japon ont chargé l'Institut de Stockholm pour l'environnement et l'Institut des stratégies environnementales mondiales, respectivement, de sa coordination. Il est appuyé par un comité consultatif multipartite de 21 membres et compte maintenant 85 partenaires.

33. Le programme entend de manière générale favoriser l'adoption de modes de vie durables comme norme commune, l'objectif étant qu'ils contribuent à relever

des défis planétaires tels que l'utilisation efficace des ressources, la préservation de la diversité biologique, l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets, l'élimination de la pauvreté et le bien-être social. Trois axes de travail ont été définis : a) développement et reproduction des modes de vie durables, y compris les modes de vie économes en émissions de carbone; b) éducation à des modes de vie durables; c) transformation des modes de vie de la génération actuelle et profil de ceux des générations futures.

34. La première réunion du comité consultatif, à Tokyo en mars 2015, a été consacrée à la planification et à la sélection de projets concrets propres à favoriser des modes de vie durables sur le terrain.

35. En 2015, le programme s'est employé à mettre au point des projets de grande et moyenne envergure qui aideront les populations et les communautés dans le monde entier à créer ou choisir des modes de vie durables. Quatre projets phares ont été élaborés dans le cadre de discussions entre les membres du Comité, tandis que le Fonds d'affectation spéciale du Cadre décennal a lancé à deux reprises un appel à propositions de projets, entre juillet et septembre 2015 et entre janvier et mars 2016. Le bureau de coordination du programme a mis au point une stratégie de mobilisation des ressources axée sur trois éléments : les projets phares, les projets d'envergure moyenne et les petits projets. Une fois lancés, les projets en question devraient solidement contribuer à la réalisation des objectifs du programme et à ceux des trois axes de travail.

36. Un projet de stratégie de communication sur le thème « Repenser la manière dont nous vivons, dont nous achetons et ce que nous consommons », a été élaboré en décembre 2015. Les objectifs de l'exercice sont les suivants : sensibiliser les individus et leur donner les moyens de créer des modes de vie durables, mobiliser et motiver les publics clefs, mettre en valeur les meilleures pratiques et créer une plateforme éducative ayant vocation à transmettre les grands messages par des moyens numériques (sites Web et réseaux sociaux), et à travers des manifestations et les médias.

37. En 2015, le programme a engagé les activités de sensibilisation suivantes : présentation du programme au premier Forum international sur les modes de vie durables, à Dubaï (Émirats arabes unis) en février, à une conférence sur le passage à des modes de consommation et de production plus durables en mai en Suède, à l'exposition « Whole Earth Day » organisée à l'Université d'Umeå (Suède), et à un atelier national sur les modes de vie durables à Stockholm en novembre 2015; et participation aux débats d'une conférence sur le thème « Politique industrielle et société de bien-être dans le contexte du changement climatique » qui s'est tenue à Mexico en juillet dernier pour apporter un point de vue sur les modes de vie durables à la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et participation à un atelier sur la promotion de la recherche et de l'éducation sur les modes de vie durables dans le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, à Vienne en novembre.

38. Le programme a bénéficié de l'appui financier du Japon, avec une contribution totale de 4 millions de dollars pour appuyer des projets contribuant à l'instauration de modes de vie durables et économes en émissions de carbone partout dans le monde, à laquelle s'ajoute une contribution non préaffectée d'un montant de

1 million de dollars pour les appels à propositions du Fonds d'affectation spéciale du Cadre décennal.

D. Tourisme durable et écotourisme

39. Le programme tourisme durable, piloté par l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et copiloté par la France, le Maroc et la République de Corée, a été lancé vers la fin de 2014. Il est appuyé par un comité consultatif multipartite de 22 membres et compte maintenant 103 partenaires.

40. Le programme entend faire en sorte que le secteur du tourisme adopte à l'échelle mondiale des pratiques de consommation et de production durables porteuses d'acquis environnementaux et sociaux et de résultats économiques améliorés.

41. La première réunion du comité consultatif, tenue à Madrid en janvier 2015, de même que les activités menées tout au long de l'année, ont posé les bases de l'action collective, avec l'approbation du mandat opérationnel, d'un plan d'action pour le bureau de coordination, d'une première série de documents d'orientation et du portefeuille d'activités.

42. L'élaboration participative du portefeuille d'activités lancée en mai 2015 vise à accroître la visibilité des initiatives et des activités au niveau international et à stimuler l'action collective et les synergies entre les acteurs du programme, tout en faisant progresser l'exécution des différentes activités prévues. Globalement, la direction du programme, les entités codirectrices et le comité consultatif ont inscrit des activités d'une valeur de plus de 2 millions de dollars au portefeuille en 2015.

43. Les activités visant à favoriser l'intégration de modes de consommation et de production durables dans les politiques et les cadres liés au tourisme (axe de travail 1) se déclinent comme suit : campagnes de sensibilisation afin que l'intégration de la durabilité figure au premier rang des priorités de l'action publique (Japan Ecolodge Association); amélioration de la gouvernance de l'Organisation touristique de la région d'Afrique australe grâce à la création d'un comité directeur du tourisme durable en Afrique australe; participation à l'élaboration des stratégies régionales de tourisme durable au Chili; examen des politiques du Bhoutan et du Maroc, y compris les recommandations sur la consommation et la production durables (PNUE); formation des responsables du secteur du tourisme de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est sur l'écotourisme forestier et la consommation et la production durables (Ecotourism Korea); création d'un centre d'excellence écotouristique (Ministère français des affaires étrangères et du développement international).

44. La collaboration entre les parties prenantes en vue d'améliorer les résultats du secteur du tourisme en termes de consommation et de production durables (axe de travail 2) a été renforcée avec : l'expérimentation de forfaits vacances transfrontières écoresponsables dans tous les pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe, et les recherches sur le développement et le perfectionnement des modes de consommation et de production durables en matière de tourisme dans la région (Fair Trade in Tourism South Africa); l'élaboration et la diffusion de documents à l'usage des gestionnaires de zones protégées, y compris les références à l'engagement des communautés (Groupe de spécialistes du tourisme

et des zones protégées de l'Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles); la première utilisation d'un outil pour mesurer la durabilité sur la base de données objectives (Conseil mondial du tourisme durable); un atelier conduit par le Ministère du tourisme marocain sur l'adoption du tourisme durable par les acteurs marocains; la publication d'un livre blanc sur les principaux enseignements tirés de l'expérience.

45. Certaines activités entendaient promouvoir l'application des lignes directrices, outils et solutions techniques conçus pour améliorer, atténuer et prévenir l'impact du tourisme et inciter les acteurs du secteur à adopter des modes de consommation et de production durables : partage des connaissances sur les solutions intelligentes de consommation et de production durables par l'intermédiaire du portail Tourisme durable (Ministère croate du tourisme) ; appui aux zones protégées en Équateur et au Pérou en vue d'élaborer des plans de gestion des destinations touristiques, y compris les systèmes de gestion des visiteurs et les cadres réglementaires (Alliance pour la défense des forêts pluviales); appui aux gouvernements, aux entreprises touristiques et aux communautés locales aux Maldives, à Maurice et au Samoa pour s'adapter au changement climatique (Programme des Nations Unies pour le développement); promotion de la mise en œuvre de divers projets en encourageant des modes de consommation et de production durables dans le secteur et en y associant les communautés locales et les représentants des gouvernements (TUI Group).

46. L'une des activités visant à promouvoir le financement du tourisme durable et l'investissement dans le secteur a consisté à dresser une liste des sources de financement du tourisme durable (OMT).

47. En 2015, trois projets phares ont été proposés dans le cadre d'une approche multipartite et avec un consortium d'acteurs du programme. Trois projets devant être financés par le fonds d'affectation spéciale du Cadre décennal ont été sélectionnés.

48. Les activités de communication ne se sont pas limitées au site Web, comme en témoignent l'ouverture des comptes Twitter (@10YFP_STP) et Facebook (10YFP Sustainable Tourism Programme), qui comptent actuellement plus de 100 et 300 abonnés respectivement. Depuis juillet 2015, le programme a son propre logo, qui affiche sa devise : « Committed to drive the change ». En décembre 2015, il a commencé à préparer son magazine annuel, où sont présentées les principales réalisations de l'année à l'aide d'exemples, de citations et d'entretiens avec les acteurs du programme. Le magazine annuel devrait être prêt en mai 2016.

49. Des activités de sensibilisation ont jalonné l'année 2015 : Une réunion publique du comité consultatif multipartite sur le thème « Vers des modes de consommation et de production durables dans le secteur du tourisme » s'est tenue en janvier à Madrid dans le cadre du salon du tourisme écologique FITUR, durant laquelle les membres du comité ont parlé des réussites, des initiatives et des projets associant la consommation et la production durables et le tourisme, devant plus de 200 professionnels du secteur. Une séance d'information sur le programme a été organisée en marge de la cinquième conférence du Partenariat mondial pour le tourisme durable qui s'est tenue à Windhoek en février. Enfin, les acteurs du programme l'ont présenté à divers événements auxquels ils ont assisté, par exemple la Foire internationale du tourisme en mars à Berlin, l'INDABA à Durban (Afrique du Sud) en juin, un atelier de la Banque mondiale sur le thème « Mesurer l'impact :

rencontre des penseurs du tourisme » à Washington en juin, et l'Assemblée générale de l'OMT, à Medellín (Colombie) en septembre.

E. Information consommateurs sur les modes de consommation et de production durables

50. Le programme d'information consommateurs sur les modes de consommation et de production durables, piloté conjointement par les Gouvernements allemand et indonésien et Consumers International, a été lancé en juillet 2014. Il est appuyé par un comité consultatif multipartite de 18 membres et compte maintenant 56 partenaires.

51. Le programme sert de plateforme mondiale facilitant la communication d'informations de qualité sur les produits et services durables, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies les plus efficaces pour convaincre les consommateurs d'adopter des pratiques de consommation durable. Il renforce et rehausse le profil des politiques, stratégies, projets et partenariats pertinents, tout en créant des synergies et en renforçant la coopération entre différentes parties prenantes pour mobiliser les ressources collectives au service d'objectifs communs.

52. En 2015, la mise en œuvre du programme a progressé, avec notamment le lancement de projets et activités concrets, dont un projet de promotion et de mesure de la consommation et de la production durables pour une économie à faibles émissions de carbone financé par l'Initiative internationale de l'Allemagne pour le climat, la sélection de trois projets financés par le fonds d'affectation spéciale du Cadre décennal, les travaux des groupes de travail du programme, notamment le groupe de travail 1 chargé de l'élaboration de lignes directrices pour la communication d'informations consommateurs fiables sur la durabilité. Le plan de travail pour 2016-2017 a été adopté par le comité consultatif multipartite en février 2016. Les principales activités de 2015 correspondant aux trois axes de travail définis sont exposées ci-après.

53. Les activités destinées à améliorer la disponibilité, l'accessibilité et la qualité de l'information consommateurs et à créer une base d'informations crédibles (axe de travail 1), ont été les suivantes :

a) Lancement de l'élaboration de lignes directrices pour la communication d'informations consommateurs fiables sur la durabilité, en tenant compte des diverses parties prenantes, facilitée par la création d'un groupe de travail multipartite chargé d'élaborer les critères et le contenu des lignes directrices (pilotage PNUE et Centre du commerce international), étude d'impact visant à identifier les documents existants et les parties prenantes concernées (bureau de coordination du programme) et mise en place d'un groupe de réflexion chargé d'élaborer le premier projet de texte;

b) Élaboration de lignes directrices pour l'analyse des points chauds, pour lesquelles un institut a été chargé d'élaborer un cadre méthodologique;

c) Publication d'un rapport présentant un inventaire des bases de données d'analyse du cycle de vie existant dans le monde et recommandations concernant la collaboration (PNUE-Society of Environmental Toxicology and Chemistry);

d) Lancement en mars 2015 d'un réseau mondial de bases de données interoperables d'analyse du cycle de vie;

e) Assistance technique pour l'élaboration des bases de données d'analyse du cycle de vie de trois pays en développement;

f) Renforcement des capacités de trois pays en matière de collecte de données nationales;

g) Élaboration d'un projet de rapport recensant les solutions clefs et les domaines à améliorer en matière d'évaluation et de signalement des impacts sociaux des produits dans les outils d'information consommateurs, y compris des méthodes et données d'analyse sociale du cycle de vie.

54. Des initiatives ont été prises pour faire advenir dans les gouvernements et les entreprises les changements nécessaires pour que l'information consommateurs soit conforme aux meilleures pratiques (axe de travail 2), avec par exemple une évaluation des pratiques en amont des détaillants ou des marques et de ses moyens de transmission et de communication (bureau de coordination du programme) dont s'est inspiré le plan de travail du programme pour 2016-2017, et la création d'un groupe de travail conjoint, avec le programme des pratiques durables de passation des marchés publics pour l'amélioration de la collaboration entre les pratiques durables, les normes de durabilité et les écoétiquetages, le tout sous la direction de l'Alliance ISEA.

55. Des activités visant à intensifier la communication pour amener des changements de comportement et la transition de l'information reçue à l'action concrète (axe de travail 3), ont été conduites, avec notamment le lancement d'un projet de promotion et d'évaluation des modes de consommation et de production durables pour une économie à faibles émissions de carbone, la création d'un groupe de travail sur les écoétiquetages de type 1, sous l'égide du Global Ecolabelling Network et l'Agence allemande de coopération internationale, et l'organisation, en décembre 2015 à Kuala Lumpur, d'un atelier régional de renforcement des capacités sur la passation de marchés publics écologiques et l'écoétiquetage en Asie.

56. En 2015, le programme a publié des rapports sur les possibilités de création et d'expansion dans le monde des réseaux nationaux de cycle de vie et sur l'évaluation et le signalement des impacts sociaux des produits dans les outils d'information consommateurs.

57. Le programme a proposé au secrétariat une série d'indicateurs alignés sur les objectifs de développement durable pertinents, afin de mesurer les progrès et l'impact, et le comité consultatif multipartite les a approuvés.

58. Le programme s'est intéressé aux liens transversaux avec d'autres programmes du Cadre décennal, à travers le groupe de travail conjoint du programme des pratiques durables de passation des marchés publics. Il envisage par ailleurs de créer un groupe de travail avec le programme modes de vie et éducation durables des sciences comportementales pour les pratiques de consommation durables. Il a également appuyé l'élaboration de deux projets phares sur les thèmes « Mieux pensé, mieux conçu » et « Intégrer la notion de durabilité dans le commerce de détail et les décisions d'achat des consommateurs en matière de produits alimentaires ».

59. Les activités de communication du programme ont concerné notamment la mise à jour du site Web du Cadre décennal, la publication de brochures et de dépliants et la préparation d'un bulletin pour les partenaires du programme, les membres du comité consultatif et les publics plus larges, qui paraîtra deux ou trois fois par an. Des exposés types ont été élaborés et adaptés pour les entités codirectrices, les membres du comité et les partenaires, qui les présenteront afin de promouvoir le programme lors de manifestations extérieures et réunions régionales et sous-régionales du Cadre décennal.

F. Pratiques durables de passation des marchés publics

60. Le Programme pour les achats publics durables, lancé en avril 2014, est dirigé par le PNUE. Il est codirigé par l'Institut coréen de l'industrie et des technologies environnementales et le Conseil international pour les initiatives écologiques locales. Il s'appuie sur un comité consultatif multipartite de 18 membres et regroupe aujourd'hui 85 partenaires qui s'emploient de concert à promouvoir l'offre et la demande en produits durables grâce aux pratiques durables de passation des marchés publics.

61. L'objectif du programme est que la commande publique et les chaînes d'approvisionnement correspondantes prennent en compte les questions environnementales, économiques et sociales, avec le plein appui des gouvernements dans le monde entier. Le programme comprend des volets biennaux et en septembre 2015, le comité consultatif a approuvé le nouveau plan de travail pour la période 2016-2017. Ce plan s'articule autour de quatre axes de travail correspondant à différents groupes de travail : a) application de pratiques durables de passation des marchés publics sur le terrain; b) évaluation de la mise en œuvre et des répercussions de ces pratiques; c) recensement des difficultés et promotion de solutions novatrices; d) collaboration avec le secteur privé.

62. En 2015, les activités menées au titre de divers axes de travail prioritaires du programme ont donné lieu à la rédaction d'un certain nombre de rapports et de publications techniques. Parmi les documents stratégiques du Programme figurent notamment « Principes pour les pratiques durables de passation des marchés publics », adopté en mars 2015; « *Modus operandi* du Cadre décennal de programmation », adopté en mai 2015 et le document de stratégie du Programme, adopté en septembre 2015. Les documents ci-après ont également été publiés : le rapport du groupe de travail 2B chargé d'évaluer et de promouvoir les avantages que présentent les pratiques durables de passation des marchés publics, qui comprend un état des lieux, un cadre d'orientation et une étude pilote (décembre 2015); et un rapport technique du groupe de travail 3A sur l'utilisation des systèmes produits-services afin d'améliorer les pratiques durables de passation des marchés publics (mai 2015). Toutes les publications susmentionnées ont été communiquées à environ 2 500 contacts par l'intermédiaire du réseau pour les pratiques durables de passation des marchés publics du PNUE.

63. Une méthodologie et des normes internationales pour l'indicateur 12.7.1 de mesure des objectifs de développement durable (nombre de pays mettant en œuvre des politiques et des plans d'action en matière de pratiques durables de passation des marchés publics) ont été élaborées par le groupe de travail chargé de superviser l'établissement de la version 2016 du rapport sur les pratiques durables de passation

des marchés publics : examen mondial. Ce groupe est composé de représentants des entités qui codirigent le Programme (Conseil international pour les initiatives écologiques locales et Institut coréen de l'industrie et des technologies environnementales) et de consultants chargés de rédiger le rapport susmentionné. Un projet d'étude sur la mise en œuvre de politiques durables en matière d'achats publics a été communiqué aux points focaux nationaux de 55 pays. Il permet d'analyser l'état de l'application de ces politiques dans les États Membres et les résultats obtenus pour l'indicateur 12.7.1. En s'appuyant sur des analyses et des consultations supplémentaires, le groupe de travail établira des critères objectifs pour l'indicateur. Ceux-ci seront basés sur les résultats de l'étude et sur d'autres échanges avec les parties prenantes et les décideurs des pays qui mettent en œuvre des politiques et des plans d'action en faveur de pratiques durables de passation des marchés publics, ou qui sont en passe de le faire.

64. Les participants à une réunion internationale d'experts organisée par le PNUE et l'Institut coréen de l'industrie et des technologies environnementales ont rédigé la Déclaration de Séoul sur la réduction de l'empreinte carbone des achats pour atténuer les changements climatiques. Organisée à Séoul en novembre 2015, dans le cadre des activités du groupe de travail 2B, cette réunion a principalement été consacrée à l'évaluation du rôle des pratiques durables de passation des marchés publics dans la réduction des émissions de carbone.

65. En 2015, des groupes animés par le Conseil international pour les initiatives écologiques locales, le Sustainable Purchasing Leadership Council, la CEGESTI et le Business for Social Responsibility ont proposé quatre projets phares pour le Programme. Trois projets ont en outre été sélectionnés pour bénéficier d'un financement du fonds d'affectation spéciale, comme indiqué précédemment.

66. Parmi les activités de communication menées en 2015 figurent notamment la publication de trois numéros du bulletin d'information du programme; sept séminaires en ligne présentant les activités des partenaires dans le domaine des pratiques durables et écologiques de passation des marchés publics disponibles dans la bibliothèque YouTube du Portail mondial de la consommation et de la production durables; la diffusion de la brochure du programme en anglais, en espagnol, en français et en russe; l'alimentation régulière du compte Twitter du programme; l'enregistrement d'un nouveau nom de domaine internet (10yfp-spp-programme.org), auquel sont associées 26 listes de diffusion régulièrement mises à jour, dont l'une regroupe l'ensemble du réseau pour les pratiques durables de passation des marchés publics du PNUE, soit environ 2 500 contacts; l'actualisation régulière du site Web du programme. À l'heure actuelle, le Portail mondial contient une liste des portails et sites Web du monde entier consacrés aux pratiques durables de passation des marchés publics; des informations sur 14 groupes de travail comptant 463 membres; sur les 164 documents de la bibliothèque électronique; sur 73 initiatives concernant les pratiques durables de passation des marchés publics; et sur 25 nouveaux articles et 32 événements inscrits au calendrier.

67. En 2015, le programme a également donné lieu aux activités de sensibilisation suivantes : deux réunions en marge de la vingt et unième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, l'une sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce aux pratiques durables de passation des marchés publics et l'autre sur le thème « La commande publique : un levier efficace pour la politique de lutte contre le réchauffement

climatique? », organisée par le PNUE et le Ministère français de l'économie et des finances; mise à l'essai de trois ateliers de formation à l'intention des acheteurs publics et du secteur privé lors de la Conférence sur la production propre et la consommation durable à l'échelle mondiale et du séminaire Procura+, tenus à Barcelone en novembre 2015.

G. Fonds d'affectation spéciale du Cadre décennal de programmation

68. Les appels à propositions du fonds d'affectation spéciale se sont révélés un moyen efficace de mobiliser de nouveaux partenaires et de favoriser l'éclosion de projets de qualité porteurs d'importants changements. Ils ont répondu à une forte demande des pays en développement et en transition pour ce qui est d'accélérer la transition vers des modes de consommation et de production durables. Six appels à propositions ont été lancés entre avril 2015 et avril 2016. Au total, près de 550 propositions complètes et remplissant les conditions requises ont été reçues et évaluées, dont 93 ont été soumises par des gouvernements et 455 par d'autres parties prenantes. Elles provenaient d'Asie, notamment d'Asie occidentale (230), d'Amérique latine et des Caraïbes (159), d'Afrique (132) et d'Europe orientale (27). À ce jour, le conseil du Cadre décennal a sélectionné et approuvé le financement de 12 projets, sur la base d'une évaluation conjointe menée d'une part par les acteurs du Programme concernés, d'après des critères techniques, et d'autre part par le secrétariat du Cadre, d'après les critères établis par le texte adopté à l'issue de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable.

69. Les trois projets sélectionnés lors du premier appel à propositions du fonds d'affectation spéciale ont fait l'objet d'accords de financement et sont en cours d'exécution. En Afrique du Sud, le Gouvernement de la province du Cap occidental, en coopération avec l'Institut international du développement durable, a proposé de rationaliser les pratiques durables de passation des marchés publics en mettant en place des systèmes produits-services à l'échelle de la province; en Uruguay, le Ministère de l'environnement et l'Agence nationale des achats, en collaboration avec l'UNOPS, a proposé de transformer le système des marchés publics uruguayen pour qu'il favorise le développement durable, ainsi que l'adoption et l'application d'une législation facilitant les achats publics durables; et aux Philippines, le Centre pour la protection de l'environnement et le développement durable et le Département de la protection de l'environnement et de la gestion des déchets de Quezon, première ville du Grand Manille, a proposé de concevoir et de mettre en œuvre des pratiques écologiques de passation des marchés publics au niveau de la municipalité, le but étant de promouvoir la consommation et la production durables.

70. En ce qui concerne les neuf projets soumis par l'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie, qui visent à sensibiliser le public à des modes de vie et de consommation durables et au développement durable, et à dispenser une éducation dans ce domaine, le travail d'élaboration des plans d'exécution et de rédaction du texte définitif des accords de financement est presque terminé. La mise en œuvre de ces projets devrait débuter dans les deux mois qui viennent. En outre, les acteurs des programmes aménagement et construction durables et Tourisme durable et le secrétariat du Cadre décennal ont achevé les évaluations, et six projets recommandés ont été soumis au conseil pour décision finale. Les propositions sur les modes de vie durables et l'éducation issues du sixième appel à projets sont

actuellement en phase finale d'examen. D'ici à la fin de 2016, le fonds d'affectation spéciale devrait allouer jusqu'à 3 millions de dollars à 24 projets choisis. D'ici à l'examen officiel à mi-parcours du Cadre, la majorité d'entre eux seront en cours d'exécution et ils devraient tous avoir donné des résultats concrets. C'est grâce aux ressources supplémentaires fournies par le Japon (1 million de dollars), le Brésil (800 000 dollars) et Israël (250 000 dollars) que l'action du fonds d'affectation spéciale s'est intensifiée.

71. Outre les projets sélectionnés par le fonds d'affectation spéciale, un certain nombre de propositions de qualité ont été repérées et approuvées par le secrétariat du Cadre décennal. L'objectif est de continuer à mobiliser des ressources et de faire en sorte que les partenaires maintiennent leur participation au Cadre.

IV. Mobilisation des parties prenantes en vue de la prise en compte systématique de la consommation et de la production durables et de la mise en œuvre du Cadre décennal

A. Collaboration aux niveaux régional et national

72. En juin 2015, le secrétariat du Cadre décennal a entamé le premier cycle de l'Enquête mondiale sur les politiques et initiatives nationales concernant les modes de consommation et de production durables en vue de faire le point sur les politiques et initiatives menées par les gouvernements et les institutions publiques en matière de consommation et de production durables partout dans le monde, de déterminer les possibilités de les transposer à plus grande échelle et de renforcer le Cadre décennal pour permettre de répondre aux besoins des pays de manière plus ciblée. À ce jour, près de 50 pays (par l'intermédiaire de leurs coordonnateurs nationaux) et l'Union européenne ont contribué à l'Enquête en fournissant des informations sur plus de 270 politiques et initiatives nationales. Les résultats sont en cours d'analyse et un rapport complet sera publié en 2016.

73. Des recherches sont effectuées en parallèle pour recenser les initiatives stratégiques concernant les modes de consommation et de production durables menées au niveau régional et identifier les partenaires potentiels parmi les acteurs concernés. Ainsi, en Amérique latine et dans les Caraïbes, un projet visant à répertorier les initiatives et politiques régionales et sous-régionales est actuellement mis au point avec l'aide de l'Université de Buenos Aires. Il devrait permettre de constituer une base de données contenant des informations sur plus de 400 initiatives régionales et sous-régionales relatives aux modes de consommation et de production durables, dont certaines touchent aux domaines d'activité des programmes menés au titre du Cadre décennal.

74. Dans la région de l'Asie et du Pacifique, près de 70% des activités inscrites dans la feuille de route régionale pour la mise en œuvre du Cadre décennal (qui a été adoptée en 2014) ont été achevées, en étroite coordination avec SWITCH-Asia, programme régional majeur en matière de consommation et de production durables appuyé par l'Union européenne. Des consultations ont été entamées au niveau régional en vue d'élaborer une nouvelle stratégie régionale de consommation et de production durables qui tienne compte du Programme de développement durable à

l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable. Cette nouvelle stratégie devrait être adoptée lors de la prochaine table ronde Asie-Pacifique sur la consommation et la production durables, qui aura lieu au Cambodge en juillet 2016.

75. Dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, une nouvelle stratégie régionale de consommation et de production durables et une feuille de route pour la mise en œuvre du Cadre décennal ont été adoptées à la suite de la huitième réunion du Conseil régional d'experts gouvernementaux sur les modes de consommation et de production durables, qui s'est tenue les 4 et 5 mai 2015 au Panama. Elles mettent en relief les principales priorités pour la région ainsi que les activités particulières à y mener dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable.

76. En ce qui concerne l'Europe orientale, la deuxième réunion régionale multipartite, organisée conjointement avec le Ministère de l'environnement, de l'eau et des forêts, a eu lieu en Roumanie les 9 et 10 février 2016. Y ont participé des représentants des gouvernements, de la société civile et du secteur privé de la région ainsi que des représentants des pays d'Asie centrale, en tant qu'observateurs. Les coordonnateurs nationaux et les parties prenantes d'Europe orientale ont échangé des informations, accru les possibilités de collaboration et mis au point un message commun concernant l'importance de la consommation et de la production durables et du Cadre décennal. Ce message a été formulé dans un document de travail destiné à la huitième Conférence ministérielle « Environnement pour l'Europe », qui devrait se tenir du 8 au 10 juin 2016 à Batumi (Géorgie).

77. Les pays de plusieurs sous-régions, notamment l'Asie centrale et l'Asie du Sud et l'Afrique francophone, ont également apporté leur contribution dans le cadre d'activités de renforcement des capacités. La décision de créer un Forum d'Asie du Sud sur les modes de consommation et de production durables a été officiellement confirmée à la cent vingt-cinquième réunion du Programme de coopération sur l'environnement pour l'Asie du Sud, qui s'est tenue le 17 juillet 2015 à Colombo. Les grands objectifs du Forum sont de jouer un rôle moteur et de générer des synergies afin d'encourager la promotion et l'application des politiques, stratégies et technologies concernant les modes de consommation et de production durables dans la région. Le premier atelier de renforcement des capacités relatives à la consommation et à la production durables et au Cadre décennal pour la sous-région de l'Asie centrale a été organisé au Kazakhstan les 23 et 24 novembre 2014 par le PNUE et le Ministère kazakh de l'énergie. S'agissant de l'Afrique, l'Institut de la Francophonie pour le développement durable et le secrétariat du Cadre décennal ont organisé du 14 au 18 décembre 2015 à Cotonou (Bénin) un atelier régional de formation sur la durabilité et sur les outils relatifs à la consommation et à la production durables aux fins de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

78. Le secrétariat du Cadre décennal a organisé et appuyé plusieurs tables rondes nationales interministérielles et multipartites sur les modes de consommation et de production durables et le Cadre décennal dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes (à Cuba les 29 et 30 septembre 2015, en Équateur en octobre 2015 et au Honduras en novembre 2015). L'objectif est de mettre en place des mécanismes de coordination similaires dans d'autres régions pour répondre à la demande des coordonnateurs nationaux.

79. L'élaboration de la trousse d'information destinée aux coordonnateurs nationaux a énormément progressé, notamment grâce à la participation des coordonnateurs eux-mêmes, et la version finale leur sera transmise en juin 2016. En attendant, en décembre 2015, tous les coordonnateurs ont reçu une « boîte à outils » temporaire comprenant des répertoires, des outils de mise en œuvre, des publications, des feuilles de route, un inventaire des différents mécanismes financiers, des brochures sur les programmes, des documents de communication et des informations sur les objectifs de développement durable et sur les indicateurs relatifs aux modes de consommation et de production durables qui y sont associés.

80. Des formations en ligne sur les modes de consommation et de production durables seront organisées pour l'Afrique (en anglais et en français), en étroite coopération avec le projet SWITCH Africa Green, et pour l'Amérique latine et les Caraïbes (en anglais et en espagnol) afin de compléter la trousse d'information; elles seront mises au point en collaboration avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) à partir des programmes de formation du PNUE et d'UNITAR conçus pour la région de l'Asie et du Pacifique. Le secrétariat du Cadre décennal s'est également associé au Panel international pour la gestion durable des ressources pour commencer l'élaboration et la mise en service, en 2016, d'un cours en ligne ouvert à tous portant sur les systèmes alimentaires durables et destiné aux responsables politiques de la région de l'Asie et du Pacifique, dont les coordonnateurs nationaux.

81. La sélection des coordonnateurs des parties prenantes pour la mise en œuvre du Cadre décennal, dont le premier mandat arrive à échéance, se poursuit. Des consultations ont été tenues entre le secrétariat du Cadre décennal, le Service des grands groupes et des parties prenantes du PNUE, le Département des affaires sociales et les coordonnateurs des parties prenantes actuels au sujet de la procédure à suivre, qui comprend la formation d'un comité de sélection élu par les organisations de la société civile qui représentent les grands groupes et les autres parties prenantes. Les représentants de ces groupes peuvent ensuite déposer leur candidature et le comité procédera à la sélection finale avant juin 2016.

B. Communication et sensibilisation

82. Le site Internet consacré au Cadre décennal, hébergé sur le site du PNUE, a été régulièrement mis à jour afin de diffuser des informations sur le Cadre décennal, y compris les activités régionales, les programmes et le fonds d'affectation spéciale (www.unep.org/10yfp). Il constitue le principal outil de communication du Cadre décennal, dont il donne une image actualisée d'un point de vue institutionnel, et permet aux gouvernements et aux autres parties prenantes d'avoir une vision claire des activités qui sont ou seront menées au titre des programmes et du Cadre décennal dans son ensemble. Un bulletin d'information est également publié chaque trimestre sur le site et diffusé à des milliers d'acteurs afin de les tenir au courant des activités régionales, de programme et du secrétariat.

83. Les réseaux sociaux se sont révélés un outil puissant pour mobiliser de nouvelles parties prenantes et diffuser des informations sur les dernières activités menées au titre du Cadre décennal et de ses programmes. La visibilité du portail mondial de la consommation et de la production durables et du Cadre décennal sur les réseaux sociaux a rapidement augmenté (à eux deux, ils totalisent 950 mentions

« j'aime » sur Facebook et 2 900 abonnés sur Twitter). Grâce aux réseaux sociaux, il est possible de diffuser en temps réel des informations sur des événements importants partout dans le monde et de toucher des milliers d'acteurs grâce à de courts messages ciblés. Les réseaux sociaux ont également permis de consolider les relations avec de nombreux organismes appartenant ou non au système des Nations Unies grâce à des activités de promotion croisée présentant un intérêt pour le Cadre décennal.

84. Des activités de communication sont également entreprises dans le cadre de chacun des programmes, comme décrit dans les différentes sections ci-après.

C. Gestion des connaissances

85. Le portail mondial de la consommation et de la production durables, qui fait office de plateforme de gestion des connaissances du Cadre décennal, est l'endroit où les parties prenantes peuvent trouver des possibilités concrètes de participer à la mise en œuvre du Cadre décennal. Il complète le site Web du Cadre décennal dans la mesure où il constitue le seul centre d'informations au monde permettant de rassembler un grand nombre de données sur les modes de consommation et de production durables, de les gérer et de les classer par région et par thème. Les membres du portail ont accès à des milliers de données facilement consultables grâce auxquelles ils peuvent trouver des possibilités de collaboration en fonction de leur savoir-faire et de leurs domaines d'intérêt. Le portail permet à plus de 2 900 membres issus de plus de 150 pays et représentant plus de 2 000 institutions gouvernementales et non gouvernementales de mettre en lumière les travaux de leur entité respective et de rechercher des manifestations, des publications et des possibilités de collaboration pour intensifier les efforts qu'ils entreprennent dans divers domaines thématiques et sectoriels touchant à la consommation et à la production durables. La base de données répertorient les initiatives menées a continué de s'enrichir, les membres des différentes régions y ayant ajouté plus de 750 entrées. Une bibliothèque en ligne contenant plus de 500 documents (publications, trousseaux d'information, rapports techniques, manuels, etc.) permet de consulter une multitude de données de recherche sur les modes de consommation et de production durables classées par région et par thème. Le portail présente également des informations sur les activités et les domaines d'intervention des programmes menés au titre du Cadre décennal ainsi que sur les possibilités d'y participer en rejoignant le réseau d'organisations partenaires en pleine expansion.

86. Une mise à jour visant à accroître la contribution du portail à la mise en œuvre du Cadre décennal ainsi que son utilité pour la communauté mondiale favorable aux modes de consommation et de production durables a été entamée en 2015. Une série de nouvelles fonctionnalités sera ajoutée afin de rendre l'utilisation de la plateforme plus conviviale et de permettre d'afficher l'information en mettant en relief les meilleures pratiques observées partout dans le monde, stimulant ainsi la réalisation d'activités concrètes et modulables sur le terrain. Le Cadre décennal sera au cœur du portail mis à jour, qui contiendra des plateformes de coordination propres à chaque programme, à partir desquelles les activités pourront être organisées et dirigées. Une liste complète des activités de chaque programme pourra être consultée facilement. Les coordonnateurs nationaux mettront en lumière les mesures prises en matière de consommation et de production durables dans leur pays en complétant leurs profils de pays respectifs, des pages personnalisables gérées par les

coordonnateurs et servant à donner un aperçu des actions entreprises au niveau national. Le portail mis à jour fournira également des outils essentiels pour aider le secrétariat du Cadre décennal à rendre compte des progrès accomplis au niveau mondial. Il constituera une plateforme interactive grâce à laquelle les membres pourront accroître leur visibilité et se tenir informés des activités menées par les autres parties prenantes et des activités des programmes.

V. Contribution au thème du Forum politique de haut niveau : garantir qu'il n'y aura pas de laissés-pour-compte du développement durable

87. L'adoption de modes de consommation et de production durables est primordiale pour réaliser les objectifs de développement durable et « garantir qu'il n'y aura pas de laissés-pour-compte du développement durable ».

88. Par leurs activités, tous les programmes thématiques contribuent à garantir que personne ne sera laissé pour compte. Par exemple, le programme relatif à l'information des consommateurs à des fins de consommation et de production durables vise à garantir l'accès de chaque personne à des informations fiables à la portée de tous concernant la durabilité des biens et des services, leur utilisation et la manière de les éliminer. Le programme sur les modes de vie durables et l'éducation prévoit la mise au point d'une série de projets contribuant à instaurer un environnement où les personnes et les communautés partout dans le monde peuvent développer et adopter des modes de vie durables. La création de moyens de subsistance durables grâce au tourisme est au cœur des activités du programme relatif au tourisme durable. Les activités du programme aménagement et construction durables comprennent la création de logements sociaux, la réduction des effets des changements climatiques et le renforcement de la résilience et du partage des connaissances et visent à intégrer les couches les plus vulnérables de la société. Des systèmes alimentaires durables sont indispensables pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition et atténuer la pauvreté. Ils jouent un rôle essentiel du fait qu'ils garantissent une utilisation plus efficace et durable des ressources et renforcent la résilience des communautés en préservant la richesse des sols, la biodiversité et les écosystèmes, qui sont à la base de la production alimentaire. En mettant en avant les bonnes pratiques et les expériences concluantes et en générant des synergies et des relations de coopération entre les parties prenantes à toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, du producteur au consommateur final, le programme relatif aux systèmes alimentaires durables rapprochera les initiatives et les partenariats existants qui touchent à des domaines connexes.

VI. Enseignements tirés de l'expérience et recommandations

89. Un des principaux obstacles à la mise en œuvre des programmes réside dans le fait qu'une grande variété d'acteurs participe à chacun d'entre eux et que les réalités économiques sociales, politiques et culturelles varient d'une région et d'un pays à l'autre. Cette caractéristique peut se transformer en atout moyennant une

collaboration adéquate et l'élaboration de solutions adaptées tant aux besoins des parties prenantes qu'aux particularités de chaque pays ou région.

90. Un autre défi majeur pour la mise en œuvre du Cadre décennal consiste à s'assurer que les programmes, de même que les activités des acteurs internationaux, régionaux et nationaux, ne sont pas exécutés de manière compartimentée. Des réseaux de communication solides et des dispositifs facilitant l'échange d'informations doivent être en place.

91. L'obtention des ressources nécessaires à la mise en œuvre du Cadre décennal constitue une difficulté à tous les niveaux. Il est indispensable de mobiliser des ressources pour l'exécution des activités des programmes, du secrétariat et du fonds d'affectation spéciale (ressources non préaffectées) afin que le Cadre décennal demeure un mécanisme d'application déterminé par la demande.

92. Assurer le suivi des progrès accomplis et de leur impact et en rendre compte ne sera pas tâche aisée, étant donné que des activités sont menées à plusieurs niveaux différents. Un cadre de suivi et d'évaluation assorti d'indicateurs d'impact et de progrès est actuellement mis au point, l'objectif étant d'offrir des orientations concernant la communication d'informations aux différents niveaux de la mise en œuvre du Cadre décennal.

93. Il est également primordial d'améliorer la visibilité du Cadre décennal pour assurer sa mise en œuvre à différents niveaux. L'importance accordée à la consommation et à la production durables dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a poussé le Cadre décennal sous les feux des projecteurs au niveau mondial et donne à la question une dimension de plus en plus politique. La difficulté consiste à tirer parti de cette publicité pour mieux faire connaître le Cadre décennal auprès d'un large éventail de parties prenantes pouvant renforcer sa mise en œuvre. De nombreux acteurs contribuent à l'application du Cadre décennal avec des rôles et des responsabilités variées, et tous peuvent contribuer à améliorer sa visibilité.

94. À l'issue de la première réunion internationale sur le Cadre décennal qui s'est tenue en mai 2015, les partenaires et les parties prenantes ont formulé des recommandations dans lesquelles ils ont mis l'accent sur les nécessités suivantes : a) favoriser un plus grand nombre d'échanges entre les programmes, les régions et les pays et, dans le cadre des stratégies régionales, promouvoir la coopération Sud-Sud, Sud-Nord et Nord-Nord; b) contribuer au renforcement des capacités aux niveaux local et national tout en élargissant le rôle des coordonnateurs nationaux; c) veiller à ce que les coordonnateurs des parties prenantes participent plus activement et garantir l'accès aux informations essentielles.

95. Dans ce contexte, afin d'accélérer la mise en œuvre du Cadre décennal, les mesures suivantes doivent être prises :

a) Assurer la coordination des activités de la plateforme mondiale du Cadre décennal, grâce aux fonctions essentielles et aux services du secrétariat;

b) Consolider et exécuter l'ensemble des programmes prévus au titre du Cadre décennal afin de démontrer la vraie valeur du Cadre décennal et de toutes ressources qu'il mobilise;

c) Améliorer les réseaux de communication et la coopération entre les programmes, les plateformes régionales et les coordonnateurs nationaux;

d) Promouvoir l'augmentation des contributions au fonds d'affectation spéciale afin de permettre une exécution rapide des programmes aux niveaux international et national, et cela à la hauteur réclamée par de nombreux acteurs;

e) Amener le secteur privé et les institutions financières à participer plus activement à la mise en œuvre du Cadre décennal en leur montrant les avantages économiques et le rendement de l'investissement qu'ils retireraient de l'adoption de modes de consommation et de production durables;

f) Surveiller et mesurer les progrès accomplis concernant les modes de consommation et de production durables, y compris ceux qui découlent de la mise en œuvre du Cadre décennal.

96. L'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durables est l'occasion idéale de montrer la valeur ajoutée que le Cadre décennal apporte, d'améliorer la coopération et de soutenir l'adoption de modes de consommation et de production durables partout dans le monde. En 2016 et au-delà, on s'emploiera en priorité à mettre en œuvre le Cadre décennal et à accroître le poids de l'action collective des partenaires à cette fin ainsi qu'à surveiller et à mesurer les progrès accomplis concernant l'adoption de modes de consommation et de production durables.
